

Aujourd'hui, lundi dix-neuf juillet deux mille vingt et un à vingt heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Calviac, commune déléguée de Sousceyrac-en-Quercy, sous la présidence de M. Francis LABORIE, Maire.

Présents : BENNET Nadine - BOUCHARA Michel - COLOMB-DELSUC Jean-Philippe - FOUILLAC Michel - FRAYSSE Nicole - LABORIE Francis - LAFAGE Gérard - MORAND Coraline - PIOTTE Marcel - ROISIN Patrick - ROUDERGUES Ophélie - THEIL Carole - VISTOUR Didier.

Absent(s) excusé(s) : BOY Marie-Laure - MAZET Éric - ROUSSILHES André - VERGNE Nathalie.

Absent(s) représenté(s) : CAPEL Sylvie (pouvoir à ROISIN Patrick) - GALOPPIN Véronique (pouvoir à BOUCHARA Michel).

Absent(s) : Néant.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20 h 40.

Présents : 13	Excusé(s) : 4	Absent(s) : 0	Procuration(s) : 2
----------------------	----------------------	----------------------	---------------------------

Secrétaire de séance : Ophélie ROUDERGUES

ORDRE DU JOUR :

- Désignation du secrétaire de séance ;
1. Approbation du procès-verbal de la séance du 31 mai 2021 ;
 2. Finalisation de l'adressage – Liste des nouvelles voies de la commune ;
 3. Désignation d'un référent « moustique tigre » ;
 4. Motion : opposition aux orientations annoncées par le gouvernement pour le futur contrat objectif et de performance ÉTAT-ONF ;
 5. Consultation pour l'animation des sites Natura 2000 (présidence du comité de pilotage et structure porteuse) pour la période 2022-2024 ;
 6. Demande de l'association Aqui l'Oc – Amendement en faveur des langues de France, de la réforme du lycée et du baccalauréat et de la relance de leur enseignement ;
 7. CAUVALDOR – Convention relative au maintien de la qualité des itinéraires de randonnée non motorisée du Lot ;
 8. Développement :
 - 8.1. Réfection des vestiaires du foot – résultat de la consultation ;
 - 8.2.1 Groupement de commandes Wifi territorial ;
 - 8.2.2 Mise à disposition de bornes Wifi ;
 9. Ressources Humaines :
 - 9.1. Modification du temps de travail d'un emploi d'agent périscolaire polyvalent ;
 - 9.2. Création d'un poste d'adjoint technique territorial ;
 10. Finances :
 - 10.1. Adhésion à "Payfip" ;
 - 10.2. Demande de subvention exceptionnelle de l'association Les Bruyères ;
 - 10.3. Décision(s) modificative(s) ;
 11. Compte rendu du travail des commissions ;
 12. Questions diverses.

~~~~~

## **1° APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 31 MAI 2021 :**

Approuvé à l'unanimité.

## **2° FINALISATION DE L'ADRESSAGE – LISTE DES NOUVELLES VOIES DE LA COMMUNE :**

Approuvée à l'unanimité. Dans un souci de cohérence et pour éviter des doublons, 10 voies ont aussi été renommées dans le bourg de Sousceyrac

## **3° DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT « MOUSTIQUE TIGRE » :**

M. Marcel PIOTTE a été désigné référent. Décision approuvée à l'unanimité.

## **4° MOTION : OPPOSITION AUX ORIENTATIONS ANNONCÉES PAR LE GOUVERNEMENT POUR LE FUTUR CONTRAT OBJECTIF ET DE PERFORMANCE ÉTAT-ONF :**

Approuvée à la majorité (M. Michel BOUCHARA et Mme Véronique GALOPPIN par procuration, votent contre).

## **5° CONSULTATION POUR L'ANIMATION DES SITES NATURA 2000 (PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE PILOTAGE ET STRUCTURE PORTEUSE) POUR LA PÉRIODE 2022-2024 :**

M. Didier VISTOUR a été désigné représentant titulaire et M. Patrick ROISIN, suppléant. Décision approuvée à l'unanimité.

## **6° DEMANDE DE L'ASSOCIATION AQUI L'OC – AMENDEMENT EN FAVEUR DES LANGUES DE FRANCE, DE LA RÉFORME DU LYCÉE ET DU BACCALAURÉAT ET DE LA RELANCE DE LEUR ENSEIGNEMENT :**

Approuvée à la majorité (M. Michel BOUCHARA et Mme Véronique GALOPPIN par procuration, votent contre).

## **7° CAUVALDOR – CONVENTION RELATIVE AU MAINTIEN DE LA QUALITÉ DES ITINÉRAIRES DE RANDONNÉE NON MOTORISÉE DU LOT :**

Approuvée à l'unanimité pour 6 sentiers répartis sur l'ensemble de la commune.

## **8° DÉVELOPPEMENT :**

### **8.1° RÉFECTION DES VESTIAIRES DU FOOT – RÉSULTAT DE LA CONSULTATION :**

Le résultat de la consultation a été communiqué en séance. Aucune décision prise sur ce sujet.

### **8.2-1° GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LE WIFI TERRITORIAL :**

Approuvé à l'unanimité.

### **8.2-2° MISE A DISPOSITION DE BORNES WIFI :**

Approuvée à l'unanimité pour les 5 bornes existantes sur la commune.

**9° RESSOURCES HUMAINES :**

**9.1° MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN EMPLOI D'AGENT PÉRISCOLAIRE POLYVALENT :**

Approuvée à l'unanimité.

**9.2° CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL :**

Approuvée à l'unanimité.

**11° FINANCES :**

**10.1° ADHÉSION A "PAYFIP" :**

Approuvée à l'unanimité.

**10.2° DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE L'ASSOCIATION LES BRUYÈRES :**

Approuvée à l'unanimité pour la somme de 4 000 €.

**10.3° DÉCISIONS MODIFICATIVES :**

Approuvées à l'unanimité pour le budget principal.

S'en suit le compte-rendu du travail des commissions communales et des groupes de travail ainsi que l'examen des questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à minuit.

**Les délibérations du conseil municipal et les éventuels documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de la mairie.**

A Sousceyrac-en-Quercy, le 20 juillet 2021

Le Maire

Francis LABORIE

